

CANADA
POR PAYÉ
POSTAGE 10
1 c.
NO 3705
MONTRÉAL

LA VIE SYNDICALE

Organe du Secrétariat des Syndicats Catholiques Nationaux du District de Montréal.

Contient des articles inédits sur les questions sociales et économiques; renseigne les membres et nos amis sur les activités des syndicats catholiques; fait oeuvre d'éducation et de propagande syndicale.

Sommaire:

	Page
A TRAVERS LA VIE SYNDICALE	1
SYNDICALISME CHRÉTIEN	14
LES PRIX D'ACTION INTELLEC- TUELLE	16



10

Publiée par

L'Oeuvre de Publicité Syndicale
655, DE MONTIGNY EST, MONTREAL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(Banque d'escompte et de dépôts)

SIEGE SOCIAL : MONTREAL.

Capital versé et réserve	\$ 11,000,000
Actif	\$148,702,336

La grande banque du Canada français.

255 succursales au Canada, dont 212 dans la province de Québec, et 61 dans l'île de Montréal.

LA BANQUE D'ESCOMPTE, EN SECONDANT LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, AIDE L'OUVRIER.

Notre personnel est à vos ordres.

La Banque Provinciale DU CANADA

Siège social :

7 ET 9, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé	\$ 5,000,000.00
Capital payé et Surplus	\$ 5,810,000.00
Actif total (au 30 nov. 1927),	\$50,716,000.00

Cette banque est la seule au Canada ayant institué un Bureau de Commissaires-censeurs composé de sept membres, et dont les fonctions consistent à s'assurer que la Banque possède en tout temps, des valeurs liquides pour un montant égal à au moins 50% de ses dépôts d'épargne.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

La Vie Syndicale

A Travers la Vie Syndicale

AU SYNDICAT DU CAOUTCHOUC

Tous nos syndiqués sont au courant de la 2ème grève du Syndicat du caoutchouc. Il est bon quand même de fixer dans notre revue mensuelle les traits essentiels de cette grande bataille pour l'obtention de conditions de travail équitables.

Employés et représentants de la Dominion Rubber Co. avaient accepté les décisions du tribunal d'arbitrage fédéral. Voici à titre documentaire le texte de ce rapport :

RAPPORT DE LA COMMISSION

Dans la question de la loi de 1907 sur les conflits du travail et le conflit intéressant la « Dominion Rubber Company Limited », employeur et ses employés, employés.

L'honorable Peter Heenan,
Ministre du Travail,
Ottawa, Canada

Nous, soussignés, membres de la commission de conciliation et d'enquête établie en exécution des dispositions de la loi précitée, ayant prêté le serment d'office tel que prescrit sous ladite loi et dûment examiné la question soumise, avons l'honneur de faire rapport comme suit :—

Les employés concernés se firent représenter à la première séance de votre commission par M. Arthur Boucher et Mlles Ida Rochon et Geneviève Girard, et par divers autres délégués aux séances subséquentes de la commission.

Les représentants de la compagnie furent son vice-président, M. Geo. W. Charles, et MM. W. M. Carmont et C. C. Thackray.

Fabriquée  *en Canada*

**POUDRE A PATE
MAGIQUE**

TOUJOURS FIABLE

*Economisez les coupons pour
vous procurer gratuitement
de belles primes.*

Les membres de votre commission visitèrent l'établissement de la compagnie afin de se rendre compte des conditions de travail, sous les procédés nouveaux appliqués par la compagnie, des employés des trois services suivants : 1. Des chaussures légères ; 2. Des ouvriers des chaussures de toile (cloth-makers) ; 3. Des ouvriers de quartiers (quarter-makers).

Votre commission a tenu seize séances, dont douze au Palais de Justice. M. le shérif Omer Lapierre eut l'obligeance de mettre à notre disposition une salle du Palais de Justice de Montréal.

Les membres de votre commission, après avoir examiné à fond la question soumise à leur attention et entendu les dépositions des délégués des employés et de la compagnie, sont unanimes à recommander comme suit :—

Services de la chaussure légère et de la toile

(1) L'établissement d'un boni hebdomadaire, à être payé hebdomadairement durant les mois d'avril, mai, juin et juillet, afin de porter au niveau du salaire horaire moyen pour 1927 le salaire horaire moyen des services de chaussures légères et des chaussures en toile.

Considérant que nous sommes actuellement au 2 juin, le premier versement effectué devra comprendre les bonis pour les mois d'avril et mai écoulés.

(2) De plus, si au 31 juillet 1928 les employés n'ont pas donné preuve de leur habileté à atteindre une rétribution égale au tarif horaire moyen pour 1927, la compagnie établira de nouveaux prix qui assureront à ces employés une rétribution égale à celle en vigueur en 1927.

Service des ouvriers de quartiers

(3) Il est reconnu, relativement à cette catégorie d'employés, que le tarif aux pièces doit être égal au tarif de base actuel.

Afin d'éviter tout malentendu touchant les sommes payables aux employés sous forme de bonis, la compagnie, si elle en est requise, fera vérifier et certifier les montants en question par un vérificateur de compétence reconnue. Votre commission recommande la maison Price Waterhouse & Co., pour ce travail.

Nous croyons fermement que le présent rapport est juste et équitable pour l'un et l'autre des parties concernées, et nous sommes convaincus d'avoir consciencieusement examiné les faits présentés et rempli parfaitement notre devoir.

Bien à vous,

(Signé) Le Président,
LEON-MERCIER GOUIN.

(Signé) Le délégué ouvrier,
CLOVIS BERNIER.

(Signé) Le délégué patronal,
A. WHITEHOUSE.

Montréal, le 2 juin 1926.

* * *

Après quelques semaines d'essai et d'application de la décision arbitrales, les délégués des employés firent remarquer que dans le département des quartiers le salaire de base, 28 sous, n'était pas payé, qu'au contraire, la moyenne atteignait aux environs de 22 sous de l'heure. Les délégués des différents départements demandèrent aussi quelques augmentations de salaires. Les représentants de la Compagnie faisaient des promesses vagues, gagnaient du temps.

Le 27 juin, à une assemblée du Syndicat, après étude de la situation, il fut décidé de suspendre le travail. Le 28 juin au midi, effectivement, les employés, sans quitter les départements, suspendirent le travail. Le lendemain avant-midi, les autorités de la compagnie forcèrent le personnel à évacuer les ateliers. Durant le chômage à l'atelier, on fit toutes sortes de persécutions aux employés. Malgré la chaleur torride et une atmosphère délétère, on garda les fenêtres closes, si bien qu'une vingtaine de jeunes filles perdirent connaissance.

Ainsi donc, le 29 juin, la grève était générale et 800 employés à peu près envahirent de nouveau les salles de l'édifice des syndicats catholiques.

On fit, selon la coutume, assemblées sur assemblées, pour encourager les grévistes à tenir ferme pour obtenir, une fois pour toutes, justice de la part de la compagnie. L'enthousiasme s'est maintenu durant toute la durée de la grève. M. le maire Houde fut prié d'user de son influence pour régler le différend; il accepta de bonne grâce et pendant plusieurs jours il discuta de la situation avec le sinistre M. Cooper, gérant de la Dominion Rubber, chargé de régler le différend à sa manière. M. Cooper était prêt à reprendre les employés grévistes, moins quelques-uns qu'il tenait à punir; il se disait prêt à discuter dans la suite les griefs des employés. Le Syndicat exigea la reprise de tout le personnel en grève. Un comité alla même rencontrer M. Cooper sans plus de résultat.

La lutte s'éternisait donc. La faim commença à se faire sentir. Les salaires étaient si petits dans le passé qu'ils n'avaient pas permis aux employés de faire des économies pour les mauvais jours. Le 15 juillet, le malaise grandissant au sein des employés et tout devenant apparent que bon nombre d'entre eux seraient

Tous nos fournisseurs sont tenus de produire un certificat de la ville sur la qualité de leur lait, et un certificat du gouvernement (fédéral ou provincial) sur la santé de leur troupeau. Cette double condition embarrasse certains producteurs de lait, mais protège le consommateur.

Depuis 22 ans que
notre laiterie existe,
JOUBERT est syno-
nyme de QUALITE.

J. Joubert
LIMITÉE

poussés par la faim de retourner au travail, le Syndicat jugea bon de déclarer la grève close le 17 juillet. A peu près tous les employés, moins une quarantaine que le Syndicat soutient du mieux qu'il peut avec son fonds de réserve, reprirent le travail.

La bataille était donc perdue pour le moment. Le Syndicat n'est pas tombé. Le 17 juillet au soir, il y eut à la salle des syndicat une splendide assemblée des ouvriers et ouvrières et tous promirent d'être fidèles à leur association. Les grèves brisées par la faim laissent dans le cœur des employés un grand mécontentement. La question n'est pas réglée; la difficulté se pose comme le premier jour de la grève. Des employés doivent-ils tolérer de travailler à des salaires de famine pour une compagnie qui paie sur son stock commun, stock mouillé, des dividendes annuels de 26% ? Le droit des employés reste sacré. La force a primé le droit comme dans bien des cas de l'histoire des revendications ouvrières. C'est une nouvelle page noire pour le compte des employeurs et des capitalistes canadiens dans le livre des relations industrielles.

A la dernière heure, nous apprenons que la compagnie traite à la Kaiser ses employés. C'est bien le moyen de raviver les rancunes et de préparer de nouveaux troubles.

La justice chrétienne est un vain mot pour des capitalistes qui ne sont ni catholiques ni même chrétiens, dont le seul dieu est le profit, le dividende, gonflé méthodiquement à même la santé et la vie de nos pauvres ouvriers et ouvrières canadiens-français.

Mais la justice ne meurt pas et avec le concours de la Providence, le syndicalisme catholique la fera triompher un jour...

Semi-ready Tailoring

Confectionne indubitablement les plus beaux habits et pardussus pour hommes sur ce continent.

472, rue Guy

MONTREAL

« Tous les ouvriers et ouvrières de « Semi-ready Ltd » appartiennent au Syndicat catholique national de la confection ».

SYNDICAT DES LATTEURS

Le Syndicat catholique des poseur de lattes est l'une des plus jeunes organisations du mouvement syndical catholique et cependant l'une des plus solides et des plus prospères. Les latteurs ont déjà été organisés plusieurs fois, mais nous pouvons dire que jamais leur association n'a été aussi sérieuse que le syndicat actuel.

Le mouvement d'organisation a commencé très humblement vers la fin de mai et au début de juin. Un groupe de latteurs s'est présenté au bureau des syndicats catholiques pour demander aide et assistance dans la formation d'un syndicat. Cela va de soi que le comité d'organisation n'a pas refusé de prêter son concours à de braves ouvriers qui voulaient s'organiser pour l'amélioration de leurs conditions de travail. A chaque mardi, des assemblées furent tenues à la salle des syndicats catholiques. A la première séance, 25 membres; à la deuxième, 75; à la troisième, 125; à la quatrième, 160, et ainsi de suite jusqu'à ce que pratiquement tous les latteurs de la ville aient donné leur adhésion. Aujourd'hui, le syndicat compte 300 membres.

Des réalisations rapides ont été obtenues. Les prix courants avant le 26 juin étaient de \$2.25 du mille pour le posage de la latte; le 27 juin, les prix étaient portés à \$3.50 du mille. C'était une augmentation de 50%. Les latteurs étaient exubérants de joie et d'enthousiasme. Ce qui est plus remarquable, c'est que les conditions de travail actuelles ne sont pas le fait de l'abondance du travail. Afin de consolider la situation, le Syndicat a passé un contrat collectif de travail avec une trentaine de "Jobbers" de la ville — pratiquement tous — prévoyant le maintien des conditions actuelles pour une année.

Aucun ouvrier ne peut travailler à moins de \$3.50 du mille et aucun "jobber" ne peut charger moins de \$4 du mille pour ses entreprises. Le prix à l'heure pour les hommes travaillant à l'heure a été fixé à 70 sous.

Le syndicalisme catholique vient de donner dans ce cas une preuve magnifique de son efficacité. M. Clovis Bernier, président du conseil et organisateur général, est l'agent d'affaires du Syndicat actuel. Il convient de le féliciter d'avoir mené rapidement à bien une tâche difficile.

PÂTISSIERS-CONFISEURS

La confiance dans le syndicalisme catholique est si grande que spontanément, un groupe imposant de confiseurs-pâtisseries s'est présenté au bureau des syndicats catholiques pour être organisés. Le 3 juillet dernier, une quarantaine d'employés d'une des plus grosses biscuiteries de Montréal assistaient à une réunion préliminaire. Le 13 juillet, l'effectif syndical atteignait 200 membres près. Voilà encore un succès dont il faut se réjouir.

Les ouvriers et ouvrières de l'industrie de la biscuiterie et de la confiserie sont bien mal payés. La moyenne des salaires pour les hommes est \$16 par semaine; il y a des salaires aussi bas que \$10 par semaine pour des adultes et les plus hauts salaires atteignent \$29. Il va sans dire que c'est un groupe de privilégiés et d'experts qui gagnent ce salaire à peu près convenable.

Le mouvement d'organisation a commencé dans une manufacture; il va s'étendre incessamment dans toutes les autres. Il faut que le mouvement d'amélioration des conditions de travail fasse sa pression auprès de tous les manufacturiers en même temps. Autrement, les exigences de la concurrence pourraient faire rater les projets syndicaux.

M. C. Bernier est l'agent d'affaires du nouveau syndicat qui se réunit chaque vendredi.

PROCHAIN CONGRÈS DE LA C.T.C.C.

La Confédération des travailleurs catholiques du Canada tiendra son prochain congrès du 8 au 11 septembre prochain à Québec. Tout comme les précédents, ce Congrès aura une grande importance

Tannerie : 4900 rue Iberville

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES,
TANNEURS ET COURROYEURS

Bureau et fabrique :

939 SQUARE VICTORIA - - - - MONTREAL

et les résolutions qui y seront discutées sont au tout premier plan des causes chères aux travailleurs.

Tout fait prévoir que la délégation montréalaise sera forte. A date une quinzaine de délégués ont été élus.

Les syndicats qui sont en mesure de le faire doivent se faire un devoir d'envoyer les délégués auxquels ils ont droit à la prochaine convention.

FÉDÉRATION DE L'IMPRIMERIE

La Fédération catholique des métiers de l'imprimerie tient son congrès les 8 et 9 septembre prochain à Québec. Les avis de convocation ont été envoyés par le secrétaire de la Fédération, M. G. Tremblay, aux neuf syndicats affiliés. Plusieurs questions très importantes seront discutées au cours de ce Congrès. Des rapports complets sur les activités de l'année seront présentés aux délégués.

Les syndicats de Montréal seront représentés comme suit au Congrès: Syndicat des typographes: M. C. Paquette; Syndicat des relieurs, M. A. Charpentier; Syndicat des pressiers de travaux de ville, M. A. Sauvageau; Syndicat des pressiers de journaux, M. A. Déry; Conseil d'imprimerie et président de la Fédération, M. Ernest Lafontaine. M. G. Tremblay assistera également à titre de secrétaire de la Fédération des métiers de l'imprimerie.

Les syndicats suivants seront représentés: Syndicat des typos, Syndicats des pressiers No 1, Syndicats des pressiers No 2, Syndicat des relieurs pour Montréal; Syndicat des imprimeurs-relieurs de Hull; Syndicat des imprimeurs de Chicoutimi; Union nationale catholique des imprimeurs-relieurs de Québec; Syndicat des imprimeurs de St-Hyacinthe; Syndicat des imprimeurs de Sherbrooke.

EMILE NAP. BOILEAU, Sec.-Trés.
ULRIC BOILEAU, Prés.-Gérant.

Bureau :
Tél. CHerrier 3191-3192

Ulric Boileau, Ltee

ENTREPRENEURS
— GENERAUX —

Spécialité: Edifices Religieux

4869, RUE GARNIER

**Encouragez
nos
Annonces**

M. OSIAS FILION

M. Osias Filion, vice-président de la C.T.C.C. et officier dans plusieurs groupements syndicaux importants à Montréal, nous est revenu d'Europe ces jours derniers, après une absence de deux mois. M. Filion a représenté la C.T.C.C. à Genève à titre d'aviséur du délégué gouvernemental. M. Filion est revenu enchanté de son voyage. Il a visité la France, l'Italie, la Suisse, la Belgique et l'Angleterre.

Nous félicitons M. Filion de son heureux retour parmi nous.

SYNDICAT DES BRIQUETEURS

Ce jeune syndicat de la construction est très vivant, malgré les prédictions de malheur qui ont accompagné sa naissance. Il progresse, va de l'avant et bientôt égalera en puissance les autres organisations du même métier à caractère neutre.

Le Syndicat est actuellement régi par les officiers suivants: Président, Alp. Boyer; vice-président, Ernest Brunet; secrétaire-archiviste, Ph. Métivier; secrétaire-trésorier et agent d'affaires, J.-B. Délisle; secrétaire-financier, Wilfrid Deslauriers; sentinelle, A. Montmarquette; auditeurs: MM. Philippe Frenette, Arthur Bernier, Stanislas Bérard.

Les membres sont tous au travail et à très bonnes conditions. L'agent d'affaires se plaint même de manquer d'hommes, tant le travail est abondant. La main-d'oeuvre du syndicat est experte et elle a déjà à son crédit l'exécution de travaux aussi importants que le Collège des Jésuites et plusieurs académies et écoles. Avec le temps, ce Syndicat sera sans doute le plus beau de l'industrie du bâtiment. Les briqueteurs sont des unionistes de vieille souche et ils ont apporté au syndicalisme catholique une tradition de fidélité syndicale inébranlable.

ASSOCIATION DES PLÂTRIERS

L'Association des plâtriers de Montréal qui n'est ni plus ni moins qu'un syndicat catholique, connaît de nouveau des jours prospères. Le travail est abondant et durant le mois de juillet, l'Association a recruté une trentaine de nouveaux membres. Malgré des traverses difficiles, l'Association prospère et sa situation

financière est des plus brillantes. Tous les membres sont au travail et M. E. Coulombe, agent d'affaires, a de la difficulté à répondre à tous les besoins de main-d'oeuvre.

M. H. Chartrand est le président du syndicat; M. Alp. Alluisi, secrétaire-trésorier; M. E. Coulombe, agent d'affaires.

FÊTE DU TRAVAIL

Les syndicats catholiques célébreront la Fête du travail avec tout l'éclat possible. Comme par les années passées, il y aura démonstration grandiose à l'Oratoire St-Joseph, le dimanche après-midi, 2 septembre prochain. Dès à présent, nos syndiqués doivent faire de la propagande auprès de leurs confrères pour qu'ils se rendent en grande foule à l'Oratoire et prennent part à la parade religieuse qui va du Collège Notre-Dame au sanctuaire. Fait toujours regrettable, nos syndiqués semblent se désintéresser de prendre une part active et personnelle à cette belle démonstration de foi. Y a-t-il pourtant meilleure occasion de manifester au public combien nous sommes puissants et solidement organisés. Souhaitons que les appels de cette année ne seront pas vains et que la procession aura l'allure d'une armée plutôt que celle d'une humble délégation.

Le lendemain, fête civile du travail, les syndiqués se rendront au Terrain du Bien-Etre de la Jeunesse, Boût-de-l'Île, où des attractions sportives de tout premier ordre seront données.

Selon la coutume, le comité de la Fête du travail publiera encore cette année un splendide album-souvenir de la Fête ouvrière qui

Rés. 6879 St-Denis Tél. CAL 0799

Aldéric Blain, M.A.L.

de

Blain et Fauteux, Avocats

Immeuble Duluth, Ch. 22.

Lancaster 4469.

84, OUEST, NOTRE-DAME

MONTREAL

Tél. BELair 1662-1398

Bureau: CHerrier 1777

Moineau & Guimond

Bois et Charbon

WEAVER WELSH

et **AMERICAIN**

525 St-Grégoire, Montréal

sans doute rapportera quelque bénéfice au Conseil central des syndicats catholiques.

Les membres du Comité de la Fête du travail sont: MM. L. Perreault, président; E. Ouellette, vice-président; J.-G. Brière, secrétaire; G. Tremblay, trésorier; A. Dufresne, A. Lapointe, J.-A. Gaudette, E. Auger, E. Guyon, L. Lanoix, A. Charpentier, J.-B. Beaugard, E. Fredette, L. Winner, G. Durand.

SUCCÈS DES CORDONNIERS

Le pique-nique du Syndicat catholique des cordonniers a obtenu un splendide succès; les journaux en ont parlé avec éloge. Le dimanche, 15 juillet dernier, le terrain de Tétreaultville était couvert d'une foule de plus d'un millier de personnes. La fête de cette année avait un caractère spécial: elle marquait le cinquième anniversaire de fondation ou de réorganisation du Syndicat. Il faut féliciter le comité du pique-nique que présidait M. A. Durand, de son beau succès.

Les recettes de la journée ont été fort satisfaisantes et avec les souscriptions recueillies par M. G. Laurier, l'agent d'affaires au dévouement inlassable, le Syndicat se trouve enrichi d'au-delà de \$500.00.

AUX TROIS-RIVIÈRES

L'abondance des matières nous a obligé à remettre au mois de juillet la publication d'intéressantes nouvelles sur le mouvement syndical catholique des Trois-Rivières, nouvelles qui nous sont don-

Directeurs: — Dr J.-P. Marin, S.-J. Granger, M. Lefils, Albert Tanguay, G.-N. Monty

MONTY, LEFILS & TANGUAY

POMPES FUNEBRES

CHAMBRES MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

Administrateurs de
La Compagnie Générale de Frais Funéraires, Limitée

1926, RUE PLESSIS, près Ontario AMherst 8900

nées par le sympathique et zélé agent d'affaires de l'endroit, M. A. C. Carle.

Nos confrères de travail des Trois-Rivières font de la bonne besogne. Le mouvement d'organisation se poursuit avec succès et le syndicalisme semble enfin s'établir sur des bases d'une solidité à toute épreuve. Lisez plutôt les quelques notes de M. Carle.

« Le mouvement syndical dans Trois-Rivières sur la voie du progrès. Sa Grandeur Mgr Cloutier nous a signé un contrat nous donnant la préférence sur les chantiers religieux de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, avec une échelle de salaires fixant le salaire des menuisiers à 50 cts de l'heure; les journaliers à 35 cts; les briquetiers à \$1.00, ceci nous donnant une augmentation de 5 cts de l'heure pour les menuisiers et les journaliers.

« Nous contrôlons présentement les constructions: le jardin de l'Enfance, ainsi que le Séminaire St-Joseph et l'Hôtel des Pèlerins au Cap de la Madeleine. Au 15 mai, nous aurons en plus les chantiers fermés suivants: une salle paroissiale dans la paroisse Notre-Dame, \$80,000; une église au Cap-de-la-Madeleine, \$100,000; un couvent pour les Sœurs Carmélites, au coût de \$300,000, ce qui veut dire que cette année sera une année de prospérité pour nos différents Syndicats.

« Le Syndicat des Charpentiers Menuisiers, ainsi que celui des Journaliers ont fondé une caisse de secours au décès.

« Nous avons fondé un nouveau syndicat de tous les commis de la grande maison trifluvienne J.-L. Fortin Ltée. Ils sont au nombre de 56. Et nous aurons d'autre commis organisés bientôt.

« Le recrutement chez nos ouvriers augmente tous les jours et nous avons foi en l'avenir. »

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSIONS, voyez...

*Livres, Brochures, Dépliants,
Programmes, Catalogues, Cir-
culaires, Travaux Commerciaux*
Spécialité : **OBLIGATIONS**

Thérien Frères LIMITÉE
Éditeurs-Imprimeurs-Relieurs
509, rue GOSFORD, Montréal
Tél. HArbour 8313

Enseignement Technique

DE LA

Province de Québec

Largement subventionnées par le gouvernement provincial, les écoles techniques fournissent aux jeunes gens l'occasion d'acquies, à très peu de frais, les connaissances nécessaires pour devenir des compétences dans les diverses branches de l'industrie. Ouvriers experts, contremaîtres, surintendants, patrons, tels sont les postes auxquels peuvent aspirer ceux qui ont reçu une formation technique.

L'enseignement donné est théorique et pratique ; laboratoires et ateliers sont des mieux outillés.

COURS DU JOUR

Les cours du jour comprennent trois années d'études. Il est délivré des diplômes en mécanique, électricité, dessin, ébénisterie, modelage, menuiserie, forge, fonderie, etc. Les élèves y sont admis après leurs études primaires. Des bourses du gouvernement sont accordées aux élèves méritants et peu fortunés.

COURS DU SOIR

Le soir on y enseigne tous les métiers de base qui s'exercent dans l'industrie, et les prix sont à la portée de toutes les bourses.

DIRECTION GÉNÉRALE

1430 RUE ST-DENIS,

- MONTRÉAL

SYNDICALISME CHRETIEN

LA 20ème RÉUNION DE LA
CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES
SYNDICATS CHRÉTIENS.

Le Bureau de la C.I.S.C. s'est réuni le 3 et 4 juillet 1928 à Utrecht. Il s'occupa de la préparation du congrès international qui aura lieu, fin septembre, à Munich, et examina également le nouveau projet de statuts qui propose de sérieuses modifications au congrès.

Conformément à ce nouveau projet, la direction, pour la plupart des questions, est remise à un bureau et le conseil se réunira une fois par année pour établir les directives qui devront guider le mouvement syndical chrétien dans son activité. Les 15 internationales professionnelles chrétiennes seront également invitées à se faire représenter à ces réunions. Ces modifications permettront de créer un lien organique entre la Confédération internationale des Syndicats chrétiens et les Internationales professionnelles.

Le Bureau a également pris connaissance de rapports sur la situation du syndicalisme chrétien dans les divers pays ainsi que sur ses possibilités d'extension.

Les événements de la dernière conférence internationale du Travail et notamment l'élection pour le Conseil d'Administration du B. I. T. ont fait l'objet d'une sérieuse discussion. Avant la Conférence une entente était intervenue entre l'Internationale d'Amsterdam et la C.I.S.C. en vue de réserver à l'Internationale chrétienne

un poste de membre adjoint dans le Conseil d'Administration du B.I.T. La C.I.S.C. a le regret de constater que pour des raisons qu'elle ne veut pas apprécier pour le moment, l'Internationale d'Amsterdam n'a pas su, lors des élections pour le Conseil d'Administrations, amener les délégués adhérents à réaliser les conditions de l'entente conclue par les dirigeants. Le Bureau a ajourné sa décision définitive à une prochaine réunion.

A l'occasion de la réunion du Bureau, les confédérations néerlandaises catholique et protestante avaient organisé le 3 juillet une soirée de radio internationale à laquelle MM. J. Scherrer, conseiller national (St. Gall), J. Zirnheld (Paris), H. Pauwels (Bruxelles), H. Amelink (Utrecht), B. Otto (Berlin), J. Staud (Vienne), J. Haas (Zurich), Mlle M. Ammann (Berlin) prirent la parole, ainsi que le secrétaire international, M. P. J. S. Serrarens. Le représentant du Bureau international du Travail, M. H. Henseler, ajouta également quelques paroles sur le B. I. T. Le Bureau a été reçu le 4 juillet à l'Hôtel de Ville par le bourgmestre et les adjoints. Au cours de la soirée des députations des unions syndicales locales protestantes et catholiques sont venues samedi, accompagnées de leurs corps de musique et de leurs drapeaux, le Bureau international devant le secrétariat.

Les membres du Bureau visitèrent aussi sur l'invitation des deux confédérations néerlandaises, l'exposition coloniale à Arnhem, le sanatorium du mouvement ouvrier catholique à Apeldoorn, la maison de vacance du mouvement ouvrier protestant à Putten, les constructions immobilières de la ville d'Amsterdam et les ports.

Rés. 3280 ADAM, Tél. CLairval 1809.

MICHEL CHOUINARD

ENTREPRENEUR
FERBLANTIER COUVREUR.
CORNICHES DE TOUTES SORTES, UNE SPECIALITE.

2649-51, ADAM, COIN ORLEANS, - Tél. CLAIRVAL 0461

Les Prix d'Action Intellectuelle

Notre race prend conscience de sa force. Dans tous les domaines de la pensée, la fierté nationale s'affirme par des oeuvres de mérite. Afin de stimuler l'effort de ceux des nôtres à qui les aptitudes et un travail persévérant promettent déjà de la réputation et de l'autorité, l'*Association catholique de la Jeunesse* a fondé en 1919 ses *Prix d'action intellectuelle*, au nombre de dix et de \$100.00 chacun.

Grâce au généreux concours de nos concitoyens les plus distingués, il y a des couronnes pour toutes les variétés de talent. La littérature, la critique d'art, les sciences religieuses, la philosophie, le droit, l'histoire, les sciences sociales, l'économie politique, les travaux scientifiques et techniques, trouvent audience devant l'aréopage des jurys. La haute compétence de ceux-ci ne manque pas d'ajouter de la valeur aux substantielles récompenses promises.

Ces prix sont décernés chaque année en séance publique à la salle Saint-Sulpice. La présence de l'élite intellectuelle de la métropole assure à cet événement littéraire le caractère d'une des fêtes les plus populaires de la pensée canadienne.

L'A.C.J.C. prime les meilleurs ouvrages en langue française déjà publiés ou présentés en manuscrit, dans les douze mois d'octobre à octobre, ayant pour auteurs de jeunes Canadiens-français, âgés de pas moins de 20 ans et de pas plus de 35 ans, de l'un ou de l'autre sexe.

Les concurrents doivent s'inscrire avant le 1er octobre 1928 et adresser leurs oeuvres en 6 exemplaires au *Secrétariat général de l'A.C.J.C.*, 60 rue Saint-Jacques ouest, bureau 701, Montréal. Téléphone : Harbour 6383.

Par les nôtres et pour les nôtres

TOUT syndicaliste catholique et national est fier des institutions qui nous font honneur. Parmi celles-ci, il donnera son appui, de préférence à celles qui lui sont sympathiques. La maison Dupuis Frères a été le premier magasin à posséder un syndicat national et catholique; c'est une maison dirigée par les nôtres et pour les nôtres.

La simple logique vous commande de lui accorder votre patronage.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE



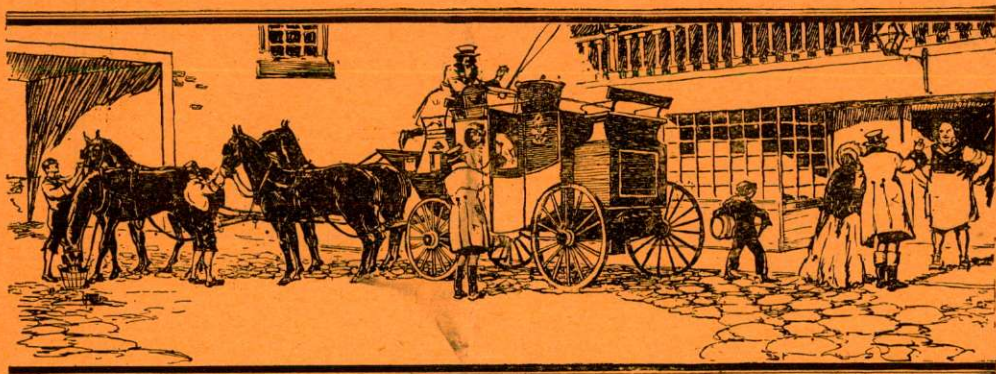
Gin Canadien *Melchers* Croix d'or

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant ces années.

Trois grandeurs de flacons :

Gros :	40 onces	\$3.65
Moyens :	26 onces	2.55
Petits :	10 onces	1.10

MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED
MONTREAL



DAWES

BLACK HORSE

Ale et Porter



*La même qu' autrefois
Bière naturelle très bien vieillie avec
plus de cent ans d'expérience*